

La Bataille d'Alger : Torture et Terrorisme

févr. 04 2015 02:00 | Jean Monneret dans [conférences](#)

Il y a cinquante ans en pleine guerre d'Algérie, se livrait dans la capitale de ce pays, ce qu'on appela ensuite La Bataille d'Alger.

Cette Bataille s'est terminée par une victoire de l'Armée Française sur ce qu'il est convenu d'appeler le terrorisme. C'est donc un événement d'une grande portée historique. Soyons clairs cependant. Si nous avons choisi d'en parler ce soir, ce n'est pas dans l'esprit de commémorer cette bataille, mais dans celui de tirer des enseignements de ce qui s'est passé alors.

Ce que l'on appelle le terrorisme est en effet devenu aujourd'hui un phénomène planétaire. New York, l'Espagne, Londres, la France, l'Indonésie, Djerba en Tunisie, Dar-es-Salam en Tanzanie, Kaboul en Afghanistan, voici quelques uns des lieux où se sont déroulés ces dernières années, des attentats terroristes importants, graves par le nombre des victimes et leurs conséquences. Ceci justifie donc amplement l'adjectif planétaire que je viens d'utiliser.

Or, les problèmes que pose aujourd'hui la lutte contre le terrorisme, les objectifs de celui-ci. La tactique et la stratégie de ceux que l'on peut appeler les terroristes, tout cela rappelle énormément ce qui s'est passé en Algérie il y a un demi-siècle. A vrai dire, le terrorisme en Algérie et cette Bataille d'Alger dont je parle furent l'ébauche, la représentation à une échelle moindre de ce qui se passe aujourd'hui (comme disent les Anglais in a nutshell), dans une coquille de noix, en miniature, si l'on veut, encore que pour ceux qui les subissent, les souffrances infligées par le terrorisme, n'aient rien eu hélas de miniaturisé.

Ce court exposé introductif commandera donc le plan que je vais suivre dans cette conférence.

- Qu'est-ce que le terrorisme ? Que faut-il entendre par ce terme ? Car une confusion délibérément entretenue sévit à ce sujet. Quels sont ses formes, ses buts, et ses méthodes ?
- Quel fut exactement le déroulement de la Bataille d'Alger ? Quand a-t-elle commencé ? Quand s'est-elle terminée ? Quels moyens utilisa notre Armée ? Bien entendu, à ce stade se posera le problème de l'utilisation de la torture et nous n'éviterons pas de traiter cette question, dans son intégralité. Nous aborderons à cette occasion l'analyse des différentes positions s'étant manifestées chez les chrétiens de l'époque, les conflits qui s'en sont ensuivis. Là aussi, nous essaierons modestement d'en tirer quelques leçons, si faire se peut, pour l'avenir.
- Dans une 3ème partie qui débouchera sur notre conclusion nous verrons comment la fin de la Guerre d'Algérie a entraîné un certain nombre de conséquences graves. Nous nous poserons donc la question, aujourd'hui interdite dans les médias, de savoir si la fin du conflit algérien n'a pas allumé, ou contribué à allumer le redoutable incendie qui commence à consumer la planète et que les thuriféraires du chef de l'Etat d'alors ont présenté à l'inverse comme destiné à l'éteindre pour reprendre une autre image, nous nous demanderons si une nouvelle barbarie, de nouvelles ténèbres ne gagnent pas actuellement ce monde rongé tout à la fois par le relativisme moral et la violence.

1/ Qu'est-ce que le terrorisme ?

Cette histoire a commencé, pour moi aussi, il y a cinquante ans. Permettez-moi de déposer un instant mon manteau d'historien et de rappeler un souvenir personnel. Souvenir qui fut pour moi le début d'une longue aventure qui ne s'est jamais terminée depuis, et qui me conduit indirectement devant vous ce soir.

Je me rendais au lycée ce matin-là et je passais sur la Place du Gouvernement à Alger, aujourd'hui Place des Martyrs. Des soldats français avaient établi un cordon de sécurité et je vis derrière eux un musulman qu'ils venaient d'abattre lors de la reconstitution d'un attentat. C'était la première fois de ma vie que je voyais un homme mort de mort violente [certes pas la dernière hélas] et ceci m'a naturellement marqué. Je me rappelle que l'homme avait deux trous rouges, non pas au côté, comme le dormeur du Val de Rimbaud, mais à la place du cœur. Ce qui m'a frappé alors c'est qu'il n'y avait pas de sang à terre. Rien qui rappelle ces flots de peinture rouge que l'on voit dans les films policiers. Passons.

Et plus tard, en réfléchissant à cette scène, je me suis souvent dit qu'elle était typique de ce que fut la Guerre d'Algérie. Un homme jeune qui avait lancé des bombes. Une tentative de fuite, des militaires qui l'abattent. Des magistrats trop épris de formalisme juridique, ayant imposé une reconstitution comme en temps de paix, alors que nous étions en guerre civile, un soleil éclatant sous un ciel très beau, dans un pays magnifique, des actes terroristes très laids, une mort très basse, une tragédie horrible dans un décor somptueux un peu comme si une sorte de malédiction pesait sur ce territoire.

Depuis cette date, j'ai toujours considéré le terrorisme comme le fléau de notre époque et je dois dire que les événements qui se sont enchaînés ensuite ne m'ont guère porté à changer d'avis. Venons-en à la question clé : Qu'est-ce que le terrorisme ?

Lors de la 2ème guerre mondiale, en France occupée tout particulièrement, on a souvent appliqué l'étiquette infamante de « terroristes » aux gens qui luttèrent contre le nazisme et les armées du 3ème Reich. Les résistants français furent souvent décrits comme tels sous l'Occupation et une certaine confusion en a résulté car, aujourd'hui, divers mouvements ou partis politiques veulent nous présenter comme résistants des gens qui ne sont en fait que de vulgaires terroristes. Alors où est la frontière entre les 2 ?

Disons d'abord où elle n'est pas. Elle n'est pas entre ceux qui luttent pour l'Indépendance nationale et qui, ainsi, seraient ipso facto des résistants, et les autres. Ça c'est le point de vue de la gauche anticolonialiste. En d'autres termes, on n'est pas résistant en fonction des buts que l'on poursuit, si nobles, si élevés qu'ils puissent paraître en théorie. La frontière entre le terrorisme d'un côté et la Résistance de l'autre se situe au niveau *des cibles visées*.

Le résistant à l'oppression peut utiliser des moyens violents et illégaux, comme un terroriste. MAIS il vise exclusivement l'Armée, ou la police, ou encore les responsables civils de cette oppression.

Le terroriste utilise lui aussi des moyens violents et illégaux. MAIS s'il lui arrive de viser l'Armée et la Police oppressives [ou tenues pour telles, car il y aurait beaucoup à dire sur la notion d'oppression] il vise tout autant et parfois, bien plus souvent, et délibérément, la population civile, sans épargner les femmes, les enfants, les vieillards. Bref, le terroriste frappe indistinctement des civils n'ayant pas de responsabilité dans la politique qu'il combat. Le fer de lance de sa lutte ne vise pas des responsables, mais des innocents, souvent sans autre motivation que le caractère ethnique ou religieux différent de la population civile frappée par les attentats.

Prenons des exemples pour fixer les idées :

Lorsque Fabien abat un officier allemand dans le métro parisien en France occupée, c'est un acte de Résistance. Je n'entre pas dans la question de savoir s'il était opportun d'user de cette méthode, à ce moment-là, si le parti communiste n'a pas joué un jeu dangereux à l'époque, entraînant des prises d'otages parmi les Français etc... le cycle attentat – répression etc... Ce débat n'a pas sa place ici. A

mes yeux, toutefois ce n'est pas un acte terroriste c'est un acte de résistance. Opportun ou inopportun dans sa forme, on en a discuté, on en discute encore.

Lorsque des tueurs d'Al Qaida font sauter un train à Madrid, tuant des dizaines de banlieusards espagnols se rendant à leur travail, c'est un acte de terrorisme.

Les résistants français ne s'en sont pas pris aux banlieusards allemands, c'est donc une méthode et un esprit différent qui les animaient.

En Algérie, le Front de Libération Nationale, durant le conflit algérien, s'en est pris à plusieurs reprises à des civils européens innocents, **c'était du terrorisme**. Je m'empresse d'ailleurs d'ajouter qu'il s'en est aussi pris très souvent à des civils musulmans totalement innocents. Il y eut aussi le massacre de Mélouza, action terroriste type de Kabyles massacrant des Arabes. Je vous renvoie pour les détails au numéro de mai-juin de la Nouvelle Revue d'Histoire.

Tout le monde a entendu parler du massacre des harkis, massacre frappant des gens engagés aux côtés de l'Armée française mais au mépris des Accords signés.

Venons en donc au terrorisme pendant la Bataille d'Alger.

2/ Le déroulement de la bataille – Enjeux et chronologie

La chronologie est reine en Histoire.

Dans le sujet qui nous occupe, elle est capitale car selon le moment où l'on fait débiter la bataille d'Alger, on peut fausser complètement l'idée de la responsabilité des poseurs de bombes.

Le Film de Pontecorvo (1) - La Bataille d'Alger – fait démarrer l'enchaînement fatal des attentats à un attentat contre-terroriste commis par des Européens en août 1956. C'est là une manipulation. CAR s'il y a bien eu un attentat commis par des Européens dans la Casbah contre des civils musulmans c'était un attentat contre-terroriste. C'est-à-dire qu'il répondait à des actes terroristes précédemment commis par le FLN. Pontecorvo fausse les choses en dissimulant ce point. Je m'empresse de dire que je ne pense pas que, pour autant, l'acte contre-terroriste commis par des policiers européens dans la Casbah se justifiait. Frapper des civils innocents, était une erreur, puisque c'était copier les méthodes de l'adversaire.

Je ne sais pas si nous aurons la possibilité de parler de cela, mais la méthode la plus efficace pour neutraliser le terrorisme c'est de frapper ceux qui le financent. C'est notamment l'enseignement de la lutte contre le terrorisme au Maroc à l'époque du protectorat. Les exécutants doivent être frappés également bien sûr. Mais frapper une population aveuglément parce qu'elle est de la même ethnie que les terroristes, c'est reproduire en creux, la même faute que ces derniers.

Revenons-en à la chronologie. Faire débiter la Bataille d'Alger le 10 août 1956, comme Pontecorvo, est une manipulation de l'Histoire.

La décision de faire débiter la Bataille tel ou tel jour comporte une part d'arbitraire. Pour ma part, je fais remonter le début de cette Bataille au 19 juin 1956. Ce jour-là dans la prison Barberousse à Alger, deux militants du FLN, condamnés à mort par un tribunal, furent exécutés. La décision de les exécuter a été signée par F. Mitterrand alors Ministre de la Justice.

Tous les deux ont été pris les armes à la main par notre Armée. Ils s'appellent Zabana et Ferraj. Tous les deux sont enterrés en Algérie au cimetière des martyrs.

L'un d'eux a participé au massacre d'une famille européenne le 25 février 1956. Toute la famille a été mitraillée, une fillette de 8 ans a été délibérément tuée et même, je crois, achevée.

En représailles de cette exécution le FLN décide de lancer ses tueurs contre la population européenne, l'ordre est donné d'abattre tout Européen mâle au-dessus de 18 ans (en principe femmes et enfants doivent être épargnés) et jusqu'à 54 ans).

Dans la pratique, quand les groupes du FLN se mettent à poser des bombes, dans les cafés, dans les stades, dans les moyens de transport, sur les marchés, les explosifs tuent indistinctement hommes, femmes, enfants. Quand on lance des grenades sur les bouledromes, on a toute chance d'y tuer des personnes âgées et des retraités.

Le 20 août 1956, le FLN tient un congrès clandestin en Kabylie. C'est le Congrès de la Soummam. Il définit sa doctrine de guerre et décide d'amplifier la lutte dans les grandes villes d'Algérie. Il ordonne d'accroître les attentats contre les civils et prépare une grève générale.

Le FLN a remarqué en effet qu'un attentat dans la capitale a plus de portée internationale que 10 opérations militaires dans l'intérieur du pays.

Le 30 septembre 1956 en fin d'après-midi. Le chef des commandos terroristes d'Alger, Yacef Saadi, utilisant les services de jeunes femmes musulmanes, aux physiques peu orientaux et passant pour des Européennes donc, fait placer des bombes dans les principaux cafés du Centre ville notamment le Milk-Bar et la Cafétéria

Voir Bilan : 3 morts (3 enfants), des dizaines de blessés (douze personnes furent amputées). Aujourd'hui, les explosifs sont beaucoup plus puissants. En Irak, par exemple, il peut y avoir 30 à 100 morts par jour et plus.

Le 22 octobre 1956 un avion civil allant du Maroc en Tunisie et transportant les chefs de la délégation extérieure du FLN est arrêté au-dessus d'Alger et les 5 dirigeants du Front emprisonnés. Cet arraisonnement, pour spectaculaire qu'il soit, n'a qu'un effet psychologique : il montre la détermination des autorités françaises. Sur le terrain, les 5 hommes arrêtés n'ont aucune influence et les attentats continuent.

Après des péripéties diverses que je ne peux toutes exposer ici. Le FLN décida de déclencher une grève générale des Musulmans dans toute l'Algérie pour le début de 1957. Il s'agissait alors que s'ouvrait la session annuelle de l'ONU consacrée à l'Algérie de démontrer que le peuple algérien soutenait le FLN et sa revendication d'indépendance.

Le 7 janvier 1957, le Ministre Résident en Algérie décidait d'investir le général Massu alors placé à la tête de la 10ème D.P. des pouvoirs de police dans la ville d'Alger. La 10ème D.P. avait été choisie car c'était une division d'élite ayant remporté de nombreux succès militaires contre les maquis FLN. Désormais, elle allait lutter contre le terrorisme urbain.

Le 8 janvier un européen communiste rallié au FLN Yveton ayant posé des bombes à l'usine à gaz d'Alger fut exécuté à Barberousse.

La description de la Bataille d'Alger a été faite dans de nombreux livres. Je rappelle les faits marquants. Le 28 janvier 1957 ce fut le début de la grève générale. La grève fut brisée par des moyens énergiques : devantures des magasins fermés arrachées, fonctionnaires et employés publics conduits au travail manu militari. Un des plus importants chefs FLN Ben M'Hidi fut arrêté dans la

Casbah. Le reste des dirigeants FLN s'enfuit en Tunisie.

Le 24 septembre 1957, après des mois d'attentats et de recherches par les parachutistes l'organisation FLN d'Alger fut démantelée. Yacef Saadi le chef des réseaux et Zohra Drif une des principales poseuses de bombes furent arrêtés. Le 8 octobre Ali le Pointe un des derniers chefs terroristes d'Alger fut abattu par les paras du 1er REP, je crois.

Le problème de la torture

J'aborderai ce problème uniquement en historien.

Je constate que, à l'époque récente, l'église universelle comme l'Eglise de France ont condamné, à maintes reprises, la torture.

J'ai sous les yeux le discours de Pie XII, en date du 30 octobre 1953, prononcé au VIème Congrès International de Droit Pénal. La condamnation est sans équivoque. La torture lèse un droit naturel même si l'accusé est réellement coupable.

Comment ? Dans quelles conditions ? Le problème de la torture s'est-il posé dans la Guerre d'Algérie ?

D'abord, - il est inutile de tourner autour du pot, - la torture fut pratiquée dans certaines unités de l'Armée française. Pas par toutes. A partir de 1957, la responsabilité des interrogatoires fut transférée à des organismes spécialisés, les DOP composés de gens formés, ce qui avait pour objectif de limiter cette pratique et également d'éviter les décès dus à une utilisation débridée de ces méthodes. L'efficacité de cette mesure est difficile à apprécier. Elle a été contestée.

Il est inexact de dire que la pratique de la torture était systématique et répandue sur tout le territoire algérien. Il est plus encore de dire que tous les Algériens, en tant que population, étaient systématiquement visés comme l'affirme de manière inexacte R. Branche dans son livre.

Tout au contraire, un important document de la Croix Rouge montre, après enquête, que seuls 20 % des détenus algériens de l'Armée française se plaignaient de cela. (Voir Maurice Faivre. Le renseignement dans la Guerre d'Algérie. Ed. Lavauzelle p.143).

Ajouter qu'ils (les militants FLN) avaient ordre de s'en plaindre plus ou moins systématiquement.

Ceci dit : si vous avez entendu parler de la villa Sésini ou de la ferme Améziane, ces lieux ont existé. Ce ne sont pas des créations de la propagande.

Comment se fait-il que la torture ait pu être pratiquée par des soldats d'un pays très anciennement civilisé, chrétien etc... ? Il convient de dire immédiatement qu'on ne peut poser le problème exclusivement en ces termes.

Ce sont ceux de la gauche de l'époque, chrétienne et pas chrétienne, réunie dans la condamnation de la torture en Algérie. Mauriac, Sartre, Louis Martin Chauffier, Pierre-Henri Simon, Vidal-Naquet, Jean Ellul, Paul Ricoeur. J'en oublie.

Dénoncer la torture sans parler du terrorisme est une escroquerie intellectuelle.

Dénoncer la torture sans parler de la guerre subversive également.

Voyons donc comment se pose le problème concrètement.

Vous êtes officier, capitaine par exemple, responsable de vos hommes, responsable d'un secteur ou d'un sous-secteur. Un jour un soldat et des civils sont abattus par un terroriste qui lance une bombe dans un café.

Vous enquêtez, nous recherchons le coupable, et vous vous heurtez au mutisme de la population ; car elle a peur.

Si vous arrêtez néanmoins l'exécutant, il va passer plusieurs mois ou années en prison certes, puis il sera ou ne sera pas jugé et finira un jour libéré, car la guerre ne peut durer toujours et que l'amnistie ou telle mesure de clémence va poindre. Le terroriste, lui attend, tranquillement la fin de toute cette agitation. Il ne craint guère la justice d'un pays démocratique. A ce compte-là, les apprentis terroristes ont vite fait de proliférer et vos hommes comme les civils du lieu tombent dans d'autres attentats. Le système pénal ordinaire n'est pas dissuasif en guerre civile.

Dans Alger, en 1957, les cafés, les transports en commun, les stades furent la scène d'attentats effroyables, comme je l'ai dit, tuant et mutilant des femmes et des enfants. Ne pas réagir eût été manquer à la mission de maintien de l'ordre. Ne pas combattre la lèpre du terrorisme eût été capituler. Car certains dans ce cas poussent à la négociation avec les poseurs de bombes et leurs mandants.

En effet, le terrorisme n'est pas une forme de guerre classique. Dans la guerre classique, on cherche à détruire les forces de l'adversaire. La guerre mondiale, avec l'Allemagne du moins, a pris fin quand son potentiel militaire a été réduit drastiquement.

Le terrorisme ne cherche pas à détruire les forces de l'adversaire, il cherche à intimider et à détruire le courage de l'adversaire. *Cessez de réprimer, négociez* leur suggérera-t-il ensuite. Sans cela, ce sera le chaos. Et c'est effectivement le chaos. Voir Bagdad aujourd'hui. Voir Alger en 1957. Des dizaines de morts et de blessés tous les jours, des amputés par dizaines. Parmi eux des enfants.

Ou vous négociez ou vous relevez le défi et vous décidez de démanteler les réseaux de poseurs de bombes.

Et c'est là que reparaît le problème de la torture. Car pour démanteler les réseaux de la terreur, il faut des renseignements. Les renseignements s'obtiennent par des interrogatoires et dans la situation de 1957, cela voulait dire interrogatoires musclés.

Et c'est là qu'apparaît le problème. Et quel problème !

Vous êtes chrétien cela vous répugne : Pourquoi ? Parce que le torturé n'est pas un légume, c'est un homme créé par Dieu à sa ressemblance et à son image. Problème. Mais l'Armée, elle, sa hiérarchie du moins, n'est pas chrétienne, il y a certes des chrétiens parmi les officiers, mais c'est une armée laïque d'un pouvoir républicain. Alors ? Bref. Chacun l'aura compris, il n'est pas toujours facile d'être soldat et bon chrétien. Ce ne l'a pas été durant la guerre d'Algérie. Vadimir Volkoff a écrit à ce sujet un roman remarquable qui s'intitule *Le tortionnaire*. Je vous y renvoie.

Pour un certain nombre de gens, la lutte contre le terrorisme, justifiait l'emploi de la torture compte tenu de l'horreur du terrorisme et de la nécessité du renseignement. Globalement, ce fut la position des hommes qui dirigeaient alors la France, Guy Mollet, François Mitterand à Paris, Robert Lacoste, tel préfet à Alger, ont assumé le recours à la torture, dans les faits. Plus tard, des années plus tard et selon une pratique habituelle en démocratie, les militaires, les généraux Massu et Bigeard furent désignés comme des boucs-émissaires. Ce n'est jamais la faute des politiques, c'est toujours la faute des militaires.

Condamner est facile mais que faire ? Comment agir ? Les dirigeants, eux, nous, chacun d'entre nous dans ces circonstances ? L'expérience montre que nul ne peut prévoir ce qu'il ferait. Le mal commis par les terroristes est horrible; la torture est horrible. Il y a là un dilemme. Faut-il replier le drapeau et partir sans combattre ? Faut-il ne combattre qu'avec des méthodes pures et impeccables ? Oui. Mais lesquelles ?

Certains ont pu avancer que dans des circonstances de crise lorsque l'étau du terrorisme se referme sur une ville, la torture devient un moindre mal.

Le problème s'est posé avec Yveton, ce militant communiste s'appêtait à faire sauter l'usine à gaz d'Alger. L'attentat fut déjoué par ses collègues.

MAIS, il avait remis une autre bombe à une autre militante communiste, libre elle, qui pouvait la faire sauter n'importe où dans Alger. Certains voulaient donc torturer Yveton pour lui faire avouer où se trouvait la seconde bombe.

En définitive, la 2ème bombe fut retrouvée sans qu'il ne fût torturé, mais il s'en était fallu de peu.

Un ecclésiastique, le RP Delarue qui était l'aumônier du 1er REP, fit une déclaration remarquée à ce sujet. Il affirma que dans ce cas, il fallait torturer pour faire parler le poseur de bombes. Ceci émut évidemment considérablement en France et en Algérie.

Date de l'intervention du RP Delarue ? 10 février 1957.

Bien sûr il s'agit là d'un cas d'école et nous ne tomberons pas dans l'angélisme. Parfois aussi, les gens torturés n'étaient que des suspects. Non pas suspects de lancer des bombes, mais suspects de connaître quelqu'un qui pourrait connaître quelqu'un, qui connaîtrait des poseurs de bombes. La dérive en la matière est très rapide.

La condamnation absolue de la torture quand des bombes explosent tous les jours est aussi malaisée que délicate.

La justification de la torture par la nécessité de contrer le terrorisme n'est pas facile à accepter non plus.

Il faut noter la contribution qu'apporta il y a un demi-siècle l'abbé de Nantes à la clarification de ce problème publiée en 1957 sous le titre *Morale et Torture* dans une revue qui s'appelait *L'ordre Français*. C'est un personnage par ailleurs controversé, je le sais bien. Mais, n'entrons pas dans des débats secondaires.

Je résume ici ses arguments tout en nuances.

Après avoir dénoncé le lobby d'intellectuels français qui avait fait de la dénonciation de la torture son fonds de commerce, dans le seul but de discréditer l'Armée française :

- Il rappela que les obligations morales et religieuses doivent toujours être rapportées aux situations concrètes, et à la recherche du bien des personnes.
- La recherche du salut commun de l'humanité peut en certaines circonstances primer. La vie humaine consiste le plus souvent à choisir le meilleur bien ou le moindre mal. Les dénonciateurs de la torture cherchent à donner mauvaise conscience aux peuples civilisés.
- A propos de la torture, il faut donc examiner les intentions diverses – les conditions concrètes.

La torture consiste à faire souffrir sciemment et beaucoup (des gifles, une violence mineure, des privations mesurées ne sont pas de la torture).

- En cas de sadisme - à rejeter à condamner.
- Créer un climat d'horreur, exemple : des chrétiens furent torturés récemment en Turquie, le but est de dissuader ceux qui voudraient les imiter. Le FLN en Algérie : couper les lèvres ou le nez des fumeurs ou des buveurs d'alcool – à condamner. Il s'agit alors d'inspirer l'horreur à l'adversaire, de l'effrayer.
- Recherche de Renseignement – dans ce cas la torture peut selon l'abbé de Nantes être justifiée. « Instrument de combat inhumain elle peut être l'instrument désespéré du Droit contre la force matérielle brutale », je cite. Je cite encore : « On ne saurait proscrire la torture si cette condamnation théorique n'a d'autre effet pratique que de livrer le monde pacifique et civilisé au barbare et au violent ». Abbé de Nantes p.60
- Il ajoute : On évitera de juger la torture bonne ou exécrationnelle selon qu'elle s'exerce dans le camp de nos concitoyens et amis ou dans celui de nos adversaires. La recherche du renseignement par la torture oblige l'homme supplicié à révéler ce qu'il sait pour éviter de souffrir. Ce procédé précise l'Abbé de Nantes est extrêmement efficace, il est cependant odieux, ajoute-t-il aussitôt.

« *Il reste, je cite, un moyen immoral d'une guerre immorale.* »

Mais il peut, dit l'Abbé, devenir indispensable dans certaines circonstances.

Pour remplir son devoir primordial de sauvegarde de l'ordre pacifique, de la vie et des biens des personnes, l'Etat a le droit strict et le devoir de tout tenter pour obtenir de celui qui sait, les renseignements nécessaires à la répression.

L'Abbé de Nantes s'empresse d'ajouter que cette justification ne peut s'attacher qu'à une nécessité supérieure. Seules de très hautes urgences, des devoirs sacrés peuvent jouer ce rôle.

Même justifiée selon ce principe la torture demeure un moyen dangereux qui peut rapidement se dégrader et souiller le pouvoir qui en use.

Le recours doit être ultime . Il ne peut être qu'appliqué dans des limites précises pour un temps assez bref dans un plan d'accélération de la lutte vers une prompt issue.

« *Pour un chrétien, la torture ne sera jamais un moyen normal de combat.....* » conclut-il.

Mon opinion

La torture peut neutraliser des terroristes mais elle en crée d'autres. Camus l'a bien vu

Recherche du renseignement aujourd'hui peut encore nécessiter l'emploi d'une contrainte physique mineure. Mais d'autres méthodes sont à privilégier.

Utilisation de la ruse a permis de grands succès – bleuite ... intoxication, pendant le conflit algérien. Elle évite d'user de moyens répugnants.

Corruption de l'adversaire lorsqu'il est vénal; un moyen immoral mais qui peut s'ordonner à une fin militairement souhaitable.

Combinée avec contrainte réduite sur les prisonniers, mais dans le cadre des grandes lois internationales.

Ambiguïté des professionnels de l'anti-torture.

Tous ceux dont j'ai cité le nom tout à l'heure comme des dénonciateurs de la torture doivent être présentés dans toute l'ambiguïté qui fut la leur. Ils furent des dénonciateurs de la torture *pratiquée par des militaires français*.

Or, la torture fut pratiquée par tous les protagonistes de la guerre d'Algérie. Aussi par le FLN évidemment. Les hautes consciences précitées **se turent** lorsque les victimes se situaient dans l'autre camp que la rébellion et que les bourreaux étaient membres de l'Armée de Libération Nationale ou du FLN. Egalement lorsque les torturés étaient des membres de l'OAS ou des Pieds-Noirs suspectés de l'être.

Or, les tortures et les massacres perpétrés par le FLN ne sont pas de petits événements annexes de l'histoire du conflit algérien.

Citons en quelques-uns :

20 août 1955, massacre d'Européens à Philippeville, à El Halia, Aïn-Abid et autres lieux : les victimes sont tuées souvent après d'horribles supplices.

27 mai 1957, massacre de Mélouza. Un village peuplé de paysans messalistes (expliquer) est massacré. (Voir NRH de mai – juin 2007).

A partir du 17 avril 1962 des milliers d'Européens sont enlevés par le FLN.

Selon les enquêtes les plus récentes 3 856 européens ont été victimes de rapt. La plupart furent torturés; 1253 d'entre eux sont portés disparus encore à ce jour. Beaucoup sont morts dans d'horribles souffrances.

A partir de la même date et plus encore après la proclamation de l'Indépendance, les harkis, c'est-à-dire les supplétifs musulmans de l'Armée Française, et nombre de ceux qui à un titre ou un autre, avaient servi les autorités françaises seront victimes par dizaines de milliers de tortures et de massacres abominables.

Sartre, Mauriac, Martin du Gard, P.H. Simon resteront silencieux. Le Nouvel Observateur se taira. Jean Daniel, grand pourfendeur de l'Armée française et de la torture, se taira. Quarante années plus tard, il reconnaîtra ses torts et demandera, un peu tard, pardon aux harkis.

Tous ces gens auront ainsi révélé le fond de leur pensée : leur préoccupation n'était pas de combattre la torture et de défendre les Droits de l'Homme, elle était de gêner et de nuire à l'Armée française. Ils pensaient servir ainsi la cause de l'émancipation du peuple algérien.

L'objectivité m'impose de dire cependant que Vidal-Naquet récemment disparu dénonça dans le Monde en novembre 1962, le massacre des harkis. Dénonciation demeurée, unique en son genre et sans lendemain. (Comme il avait dénoncé la torture contre l'OAS)..

Le massacre des harkis fut dénoncé le plus souvent par d'autres intellectuels et d'autres journaux : La Nation Française de Pierre Boutang. Joseph Folliet. Gabriel Marcel. Maurice Allais, Prix Nobel d'Economie, Philippe Tesson dans Combat.

Pas par Sartre, pas par Mauriac, pas par P.H. Simon.

3/ La fin de la Guerre d'Algérie et l'encouragement donné au terrorisme dans le monde entier

Le Général De Gaulle a souvent affirmé qu'il ne négocierait pas avec le FLN et qu'il ne lui remettrait pas l'Algérie, clefs en mains. C'est pourtant ce qu'il fit « Moi vivant, jamais le drapeau FLN ne flottera sur Alger » avait-il dit. C'est pourtant ce qui se produisit.

Je ne reviens pas sur les détails qui conduisirent à cette fin sans gloire. Le référendum d'autodétermination qui eut lieu en Algérie, le 2 juillet 1962, et la proclamation de l'Indépendance du pays le 3 juillet 1962 furent accueillis par beaucoup de Français de l'époque avec ce qu'il faut bien appeler « un lâche soulagement ».

A en croire la propagande officielle : désormais le problème algérien était résolu. Le boulet était détaché. Cette boîte à chagrins, cette boîte à scorpions dont parlait le Général à son mémorialiste Alain Peyrefitte, était remise au loin. Le nœud gordien était tranché. Le cancer opéré, la tumeur enlevée.

Eh bien non !

Le problème algérien est toujours là – comme nous allons avoir l'occasion de nous en rendre compte hélas, si une troisième guerre civile se déclenche dans ce pays d'outre méditerranée.

Et le terrorisme lui, est toujours là plus puissant que jamais.

Chassé par la porte, il est revenu par la fenêtre dix fois plus fort.

Or, les Accords d'Evian, le pseudo référendum du 2 juillet, la capitulation devant des gens qui n'avaient d'autre légitimité que celle d'avoir mené – avec ténacité il est vrai – un combat violent, cruel, sans scrupule, tout cela fut un encouragement prodigieux pour tous les terroristes de la planète.

Voyant comment, les terroristes algériens, ces gens longtemps traqués, combattus et justement vilipendés, finirent par s'asseoir à la table des négociateurs et par imposer leur loi, les apprentis terroristes du monde entier se sont dits : pourquoi pas nous ?

Et la chronologie à cet égard est imparable : c'est tout naturellement au Moyen Orient cette plaie purulente au flanc du monde que le mouvement connut un premier essor.

- - 1970 à peine 8 ans après la fin du conflit algérien apparaissent Septembre Noir et FDPLP.

En 37 années, le monde islamiste est devenu la pépinière d'un terrorisme qui, aujourd'hui, a gagné la planète.

Par un retour des choses prévisible, l'Algérie et peut-être demain le Maghreb tout entier – des pays qui ont plus que flirté jadis avec le terrorisme – vont se retrouver en butte aux méfaits et aux destructions de ce même terrorisme.

Dans le long conflit mondial qui a débuté, les historiens retiendront peut-être un jour que les Accords d'Evian de 1962, furent à la guerre contre le terrorisme ce que Munich fut à la 2ème guerre mondiale.

Jean MONNERET

Source : <http://www.jean-monneret.com/>

(Projet) Monseigneur Duval : un tâcheron au bilan calamiteux

févr. 04 2015 02:09 | Jean Monneret dans [conférences](#)

Dans un article consacré à l'Algérie, une journaliste du Monde salua, il y a quelques années, Monseigneur Duval archevêque d'Alger, comme une « figure de gloire ». Aucun éloge, jamais, ne fut aussi immérité.

Léon-Etienne Duval fut nommé à Alger, le 4 février 1954. Il était évêque de Constantine et d'Hippone, depuis 1946. Il est demeuré en Algérie, jusqu'à sa mort, le 30 mai 1996. Après l'Indépendance de l'Algérie, il avait pris la nationalité algérienne. Sa mission dans ce pays découlait de la position que prit le Vatican à l'issue de la deuxième guerre mondiale sur la colonisation. Celle-ci appartiendrait désormais au passé ; l'Eglise se devait d'assister les nations émergentes et s'efforcer d'être présente en leur sein. Tel fut le programme qu'appliqua, à la lettre, Monseigneur Duval. Sans légèreté aucune.

Force est de constater qu'il reçut durant sa carrière, l'appui constant des papes successifs. Notons toutefois que celui de Pie XII fut assez nuancé. Dès Noël 1954, le Pontife Romain s'était prononcé pour « un processus d'évolution vers l'autonomie politique des peuples considérés jusqu'à présent comme coloniaux ». Néanmoins, il ne reprit pas ces termes dans la lettre qu'il envoya à Monseigneur Duval le 11 juillet 1956. La missive papale n'évoquait que « les justes droits » des populations concernées.

Dans une circulaire confidentielle à son clergé, datée du 7 octobre 1956, Monseigneur Duval n'en demanda pas moins « l'autodétermination des populations algériennes ». Il précédait ainsi de trois ans le fameux discours de De Gaulle sur le même thème (16 septembre 1959). Dans le contexte, insurrectionnel de 1956, où le FLN caressait l'espoir d'une victoire militaire, que l'extension de la guérilla dans le Constantinois et l'Algérois, pouvait nourrir, une telle prise de position ne pouvait qu'encourager les rebelles.

Le prélat dès son arrivée en Algérie, en 1946, s'était mis à dénoncer la « misère » des populations algériennes et à réclamer, sur tous les tons, la « justice ». Comme tous les politiques penchant lourdement à gauche, il croyait ou feignait de croire, que la misère en Algérie, était, par essence, le fruit du régime colonial. Comme tant d'autres, il omettait de voir et de mettre en cause l'effarant déluge démographique qui submergeait ce pays et y détruisait tout progrès social ou économique. De même, dès son arrivée en Afrique, l'Evêque de Constantine fera la leçon aux Européens en leur reprochant leur « égoïsme » et le « tutoiement des autochtones »¹.

Durant le conflit algérien qui dura de novembre 1954 à l'été de 1962, Monseigneur Duval dénonça inlassablement la torture et prêcha non moins inlassablement la « réconciliation ». On ne pouvait évidemment pas attendre d'un prince de l'Eglise qu'il recommandât la première et désavouât la seconde pour pousser aux affrontements.

Néanmoins, Monseigneur Duval a toujours soigneusement évité de dénoncer le terrorisme du FLN². Il se contentait en la matière de phrases générales et convenues, ne pouvant en aucun cas gêner les insurgés. Ainsi, le 29 janvier 1957, en pleine bataille d'Alger et, alors que les pouvoirs de police venaient d'être confiés au général Massu, un communiqué de l'Archevêché indiquait que « s'attaquer à des innocents en leur infligeant de cruelles souffrances est une abomination ». Le communiqué ne précisait pas qui étaient ces innocents. Était-ce les victimes civiles des terribles attentats du Milk-bar, de la Cafétéria et d'ailleurs ou les victimes de la brutale répression

qu'exerçaient les militaires français ? L'Archevêque défendit les chrétiens dits progressistes qui aidaient le FLN, cachèrent ses militants et les soutenaient dans toutes leurs activités. Monseigneur Duval ira jusqu'à écrire : « Accuser quelqu'un de progressisme, c'est se rendre coupable d'une calomnie gravement répréhensible devant Dieu » avant d'ajouter : « ceux qui cherchent la voie de la réconciliation, ne sauraient être blâmés ». Monseigneur Duval concéda au détour d'une phrase que des erreurs ou des imprudences avaient pu être commises par les intéressés (tout en ajoutant qu'il ne lui appartenait pas de dire s'il y avait eu des erreurs et des imprudences). Rappelons pour fixer les idées que la revue du FLN, El Moujahid (ce qui veut dire le combattant du jihad) fut imprimée pour la première fois sur les presses de l'abbé Declercq dans son presbytère. Monseigneur Duval a condamné l'Armée française, il a refusé de condamner le terrorisme et ses agents, il a défendu les militants du FLN condamnés à mort. Il a non seulement laissé certains de ses prêtres aider directement cette organisation mais même pour deux d'entre eux, y adhérer et participer à ses congrès. Lorsque Monseigneur Feltin, vicaire général aux Armées visita les militaires français en 1959, Monseigneur Duval défendit qu'on le reçût dans aucune cathédrale d'Algérie. Il manifestait aussi son désaccord avec les positions modérées de son confrère et son désir d'apparaître sans lien direct ou indirect avec l'Armée française. En revanche, il garda un quasi silence à propos du drame des Pieds-noirs et du massacre des harkis.

En bref, Monseigneur Duval a agi en sorte que l'Eglise d'Algérie apparaisse, au jour de l'Indépendance, comme partie prenante de la lutte de « libération nationale ». C'était là un calcul machiavélique qui n'a même pas eu le mérite d'une efficacité quelconque.

Car, le prix à payer fut aussi évident qu'élevé. Les Pieds-noirs et les harkis l'acquittèrent sans que cela soulevât une grande émotion chez cet Archevêque devenu ensuite Cardinal le 22 février 1965. Lors de l'exode des Européens en 1962, il se contenta de demander au Secours Catholique de France d'aider à leur accueil, ce qui était bien le moins. Encore se trahit-il en précisant sa recommandation en ces termes : « pour les plus démunis d'entre eux », laissant ainsi entendre que, dans son esprit en tout cas, tous ne méritaient pas d'être secourus.

Le prix à payer fut bien plus lourd encore sur le plan spirituel. Le catholicisme était en Algérie, massivement européen, et, en ce sens, lié à l'histoire de la France en Algérie. Le troupeau fut sacrifié par son pasteur. L'Eglise qu'il dirigeait s'est complètement coupée de ses fidèles. L'Archevêque était résigné à leur départ, qu'il n'a jamais cherché à empêcher ou à réduire. De ce fait, l'Eglise d'Algérie est devenue une coquille vide avec trois évêques, peu de prêtres, et de très rares fidèles, souvent extérieurs au pays (coopérants ou étudiants africains). Le bilan ultime de ce prélat est donc calamiteux.

Interrogé par Marie-Christine Ray dans une interview / biographie, parue en 19983, il n'a pas semblé outre mesure troublé par cette situation. Se laissant même aller à quelque triomphalisme, il a exalté le dialogue avec l'Islam, qu'il affirme très positif et actif dans l'Algérie actuelle. On croit rêver.

Le fait que le régime algérien présent soit le parangon de toutes les corruptions et de toutes les dérives ne trouve aucun écho chez lui. Qu'importe que le catholicisme se soit quasiment évaporé ! L'essentiel pour le cardinal est d'avoir un dialogue avec trois quidams issus de la nomenklatura FLN, avec lesquels il peut « échanger ».

Espérons que cet épisode désastreux ne préfigure pas ce qui attend les chrétiens dans l'Europe de demain.

Jean MONNERET

1 - Reproche totalement absurde bien que repris de manière récurrente contre les Pieds-noirs çà et là, y compris à l'heure actuelle. Absurde car le vouvoiement n'existe pas en arabe. Des gens qui se tutoyaient en arabe auraient dû se vouvoyer en Français. Le tutoiement n'a d'ailleurs jamais empêché le respect. C'était là voir la politique par le très petit bout de la lorgnette épiscopale.

2 - A la question de M.C. Ray S'il est des luttes qui se justifient, celle du FLN entraine-t-elle dans cette catégorie ?, le prélat répond, « Je ne peux pas répondre par oui ou par non. Le FLN prétendait qu'il avait épuisé tous les moyens de faire reconnaître les droits des Algériens. Mais, il a été quelquefois dépassé par ses troupes ». Cette dernière phrase est un mensonge : le terrorisme aveugle, les massacres du 20 août, le massacre de Mélouza, les enlèvements d'Européens, les massacres de harkis ont été voulus et ordonnés par les dirigeants du FLN.

3 - M.C. Ray – Mgr Duval, un homme d'espérance. Ed du Cerf .119. Le prélat y emploie le mot de dialogue plus de 25 fois en 12 pages.

Source : <http://www.jean-monneret.com/>